



**FEDERATION FRANCAISE DE SPELEOLOGIE**

**ECOLE FRANCAISE DE DESCENTE DE CANYON**

28, rue Delandine 69002 LYON - Tel: 04 72 56 35 70 / Fax : 04 78 42 15 98

*Association Loi 1901 agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, et de l'Environnement*

# Cahier des charges

# Centre de formation canyon

## **SOMMAIRE**

### **Préambule: OBJECTIF DU CAHIER DES CHARGES**

- 1. Les organismes représentants de la fédération au niveau régional et départemental**
- 2. L'hébergement et la restauration**
- 3. Le bassin d'eau vive**
- 4. La falaise équipée**
- 5. Les canyons**
- 6. La période favorable**
- 7. La location de matériel**
- 8. L'achat de matériel**
- 9. Les professionnels**
- 10. Comment mobiliser un public support pour les journées d'encadrement pédagogique**
- 11. Annexes**

## **OBJECTIF DU CAHIER DES CHARGES CENTRES DE FORMATION CANYON**

Ce cahier des charges a pour but de définir ce qu'est un centre de formation et de faciliter la création de celui-ci au sein des différentes régions où se pratique la descente de canyons.

La création des centres de formation consistera à réaliser un dossier d'application local de ce cahier des charges et de procéder aux aménagements locaux nécessaires.

Les équipements lourds de falaises ou de canyons devront se faire en collaboration avec tous les utilisateurs potentiels du département. Les comités départementales de la FFS devra être impliqué dans ce travail. Les comités départementaux de la FFME, de la FFCAM et les professionnels devront être informé de la démarche.

La création de ces centres de formation aura pour effet de faciliter le travail des organisateurs de stages et de participer à l'amélioration de la qualité des formations dispensées au sein de l'Ecole Française de descente de Canyon.

L'architecture de ce cahier des charges repose sur les critères de qualité suivants:

- ⇒ Les organismes représentants de la fédération au niveau régional et départementale
- ⇒ L'hébergement et la restauration
- ⇒ Le bassin d'eau vive
- ⇒ La falaise équipée
- ⇒ Les canyons
- ⇒ La période favorable
- ⇒ La location de matériel
- ⇒ L'achat de matériel
- ⇒ Les professionnels
- ⇒ Comment mobiliser un public support pour les journées d'encadrement pédagogique

## **1. Les organismes représentants de la fédération au niveau régional et départementale :**

Il est souvent intéressant de connaître les coordonnées des responsables des commissions canyon de la région ou du département dans lequel se situe le centre de formation. En effet, ces personnes connaissent en général relativement bien leur région et représentent donc une source d'informations importante.

De plus, certains CDS et / ou CSR ont du matériel disponible au prêt ou à la location qui peuvent aider à fournir la logistique nécessaire au bon déroulement d'un stage.

Les coordonnées de tous les correspondants canyon (régionaux et départementaux) sont disponibles sur l'annuaire de l'EFC téléchargeable sur le site Internet de l'EFC.

*Exemple: cordes, casques, baudriers, malle péda, vidéo ou rétro - projecteur, paper-board, tableau, combinaisons, perforateur, matériel d'équipement...*

## **2. La qualité de l'hébergement et de la restauration :**

Pour le bon déroulement d'un stage de formation ou d'évaluation de l'EFC (gage de qualité et de confort), il est souhaitable que le lieu d'hébergement possède les caractéristiques suivantes:

- ⇒ Une facilité d'accès (éviter les gîtes à ½ h de marche: perte de temps)
- ⇒ Une capacité de stationnement d'une dizaine de véhicules
- ⇒ Un éloignement des sites de pratique de moins de 30 km
- ⇒ Une qualité de service (accueil, repas, literie,...)
- ⇒ Un prix en pension complète n'excédant pas 35 euros par personne ou 13 euros par personne en gestion libre (avec un moyen de restauration bon marché à proximité, ex: St Jeannet gîte et pizzeria à moins de 100m)
- ⇒ La confection de paniers repas pour les repas du midi
- ⇒ Une capacité d'hébergement d'au moins 20 personnes
- ⇒ Un hébergement en chambres ou en dortoirs (pas plus de 10 personnes par dortoir)
- ⇒ Un couchage de qualité (favorisant la récupération des stagiaires et des cadres)
- ⇒ Des sanitaires en conséquence
- ⇒ Un endroit dédié au stockage, au nettoyage et au séchage du matériel
- ⇒ Une salle spécifique indépendante du réfectoire, où il est possible de se réunir pour les cours du soir, les débriefings,... La présence d'un tableau blanc, télévision, magnétoscope, rétro ou vidéo projecteur sont indispensables pour les stages diplômant moniteurs, initiateurs, instructeur et les modules environnement, s'ils ne peuvent être fournis par les organisateurs du stage ou CDS ou CSR
- ⇒ Des moyens efficaces pour accéder à l'info météo : téléphone (suffisant pour les stages SFP) voire connexion Internet (pour les stages de formation de cadre)

**!** *Il est important de souligner que la gestion libre pose plusieurs inconvénients, notamment de ne pas permettre aux stagiaires et à l'équipe d'encadrement d'être complètement disponibles. La gestion libre se fera toujours au détriment d'autres choses, comme le repos par exemple.*

### 3. Le bassin d'eau vive :

Afin de pouvoir accueillir tous les types de stages pouvant être organisés au sein de l'EFC, il est essentiel que le centre de formation possède un bassin d'eau vive à proximité. Pour garantir la qualité de la formation dans le domaine de l'eau vive et la sécurité des pratiquants, le choix du bassin doit prendre en compte les caractéristiques suivantes:

- ⇒ Débit et profondeur: dès lors qu'on ne peut plus marcher dans le lit de la rivière
- ⇒ Danger: vérifier l'encombrement du lit de la rivière (branches, morceaux de ferraille,...), éviter la présence de siphons et de drossages
- ⇒ Eviter l'eau trouble
- ⇒ Mouvements d'eau facilement identifiables
- ⇒ Présence obligatoire d'une zone calme entre chaque obstacle et / ou en fin de parcours pour un sauvetage plus aisé et afin de pouvoir travailler le remorquage et les différentes techniques de secours
- ⇒ Privilégier les rivières dont les rives sont des parois pour se rapprocher au mieux de la configuration canyon
- ⇒ Anticiper les conflits d'usage prévoir , la présence éventuelle d'autres utilisateurs de la rivière (pêcheur, kayakiste,...)et les dates exceptionnelles (jour d'ouverture de la pêche,...)
- ⇒ La présence d'un ouvrage de type barrage sur la rivière
- ⇒ La réglementation particulière d'accès et d'utilisation du site
- ⇒ La période favorable d'utilisation du bassin



*Exemple: la Dranse en Haute Savoie*

#### 4. La falaise équipée:

L'usage de la falaise comme agrès d'entraînement ou d'évaluation a pour objectif d'optimiser la qualité du travail des stagiaires. En effet, elle permet de multiplier et grouper les ateliers en favorisant la répétition, l'animation, la sécurité et une circulation facile des stagiaires entre les ateliers mais aussi entre le haut et le bas de la falaise.

Pour garantir la sécurité, le confort et la qualité de la formation, le choix de la falaise doit prendre en compte les caractéristiques suivantes:

- ⇒ Accessible par le haut et par le bas à pied
- ⇒ Hauteur idéale comprise entre 6m et 10m, au maximum 20m
- ⇒ Au-dessus de l'eau si possible (sécurité passive)
- ⇒ Qualité et variété de l'équipement (voie en broche mais aussi voie sur spit) ou voie sur nat.
- ⇒ Réglementation particulière d'accès et d'utilisation du site
- ⇒ Autres utilisateurs du site
- ⇒ Exposition (nord, sud,...)
- ⇒ Abrisée de la pluie ou non
- ⇒ Utilisable en fonction de la météo, saison,...



*Exemple: les Gorges du Loup dans les Alpes-Maritimes*

**N** Rappel de sécurité: l'équipement de la falaise doit se faire en fixe (technique spéléo) par le haut et le déséquipement devra se faire du bas vers le haut. Il faut absolument éviter les croisements de corde et / ou d'atelier. Les ateliers doivent être clairement identifiés et séparés . Il est recommandé qu'une personne surveille depuis le bas la phase d'équipement et de déséquipement.

Le cahier des charges devra inventorier les lieux à l'abri du mauvais temps pouvant permettre l'installation d'agrès (ex : entrée de grotte, grange, gymnase,...).

## 5. Les canyons :

Un centre de formation est susceptible d'accueillir les différents stages définis dans le cahier des charges des formations de l'EFC. La région accueillant un centre de formation doit donc disposer à minima de canyons permettant la réalisation des stages découvertes, perfectionnement niveau 1 et 2, initiateur et moniteur.

Il est donc souhaitable que cette région dispose, pour une configuration de stage à 16 stagiaires et 4 cadres, d'au moins :

- ⇒ 1 ou 2 canyons verticaux (au moins une verticale de 50m avec relais)
- ⇒ 1 canyons aquatiques (saut et nage)
- ⇒ 2 canyons courts (ateliers techniques ou sortie à la demi journée)
- ⇒ 2 canyons d'initiation différents des 2 canyons "courts"
- ⇒ 2 canyons équipés en double ( un équipement rive droite et un rive gauche)
- ⇒ 1 canyon long (course d'envergure, grosse journée)
- ⇒ 2 canyons à l'équipement dit "sportif" pour des sorties à la journée
- ⇒ 1 ou 2 canyons dit "terrain d'aventure" (afin de travailler l'équipement lors des stages)
- ⇒ 2 canyons praticable avec une très mauvaise météo: cela peut être des canyons secs ou une grande falaise (200m équivalent à 5 cascades ) qu'on a équipé logique canyon.
- ⇒ 2 canyons restant en eau même après une période de sécheresse

Il sera à noter ou préciser:

- ⇒ Les références du topo guide de la région concernée
- ⇒ Les références de cartes IGN 1 : 25 000
- ⇒ L'éventuelle présence d'une réglementation (présence d'arrêtés municipaux et / ou préfectoraux) sur la région ou sur certains canyons
- ⇒ L'éventuelle présence d'ouvrages hydrauliques de type barrage, captage ou conduite forcée pouvant influencer fortement le débit et les contraintes (lâcher le WE, numéro à appeler si présence d'un répondeur téléphonique...)
- ⇒ La fréquentation de certains canyons (notamment ceux utilisés par les professionnels ou centre de vacances afin d'éviter l'attente)
- ⇒ La qualité de l'eau (éviter les canyons pollués lors des stages)

**!** *Généraliser le double équipement des canyons classiques permet de créer de meilleures conditions pour les formations (les stagiaires peuvent évoluer en binômes en rive droite et en rive gauche, en même temps), de résoudre les problèmes d'encombrement*

*au sommet des cascades et de permettre la descente en sécurité même par fort débit (un équipement dans l'actif et un autre hors crue).*

## **6. La période favorable :**

La période favorable de pratique peut être très différente suivant la région où se situe le centre de formation. Dans tous les cas, elle est le résultat du compromis entre la météo régionale (le froid limite fortement les capacités physiques mais aussi les capacités d'assimilation des connaissances et compétences) et le débit d'eau dans les canyons permettant la descente de ceux-ci en toute sécurité.

A éviter:

- ⇒ Les stages en Aveyron en Avril (20cm de neige)
- ⇒ Les stages dans les Hautes Pyrénées de fin octobre à fin mai (neige et volume d'eau)
- ⇒ Les stages aux Baléares fin Août (pas d'eau)

Les périodes à éviter doivent être clairement identifiées et explicitées.

Exemples :

- § Eviter la période de début juin et de fin septembre car il y a des risques possibles de chutes de neige en avril et septembre
- § Période favorable toute l'année sauf juillet août pour les stage moniteur et initiateur car risque important de sécheresse (les stages de découverte ou sfp1 restent possibles) ou surfréquentation du site

## **7. La location de matériel :**

Il est intéressant de connaître les adresses et tarifs des loueurs de matériels les plus proches des centres de formation. En effet, lors de l'organisation de stages découverte ou lors de journées pédagogiques d'encadrement, il peut être nécessaire de fournir l'équipement de base aux stagiaires ou au public support.

Il est possible de louer des équipements complets (casques, baudrier, longues, descendeur et combinaison) dans les magasins de sport (Expé, décathlon, ...) ou au CDS / CSR, voire quelques fois chez les professionnels de la descente de canyon.

## **8. L'achat de matériel :**

Il est intéressant de connaître les adresses des différents points de vente de matériels les plus proches des centres de formation afin de permettre au différents acteurs de pouvoir compléter leur panoplie de canyoniste suite à un oubli, une éventuelle perte,...

## **9. Les professionnels :**

Il est à noter l'éventuelle présence de professionnel de la descente de canyon à proximité du centre de formation ainsi que leurs coordonnées.

Ceux-ci peuvent fournir de précieux renseignements concernant la région et ses canyons, les arrêtés municipaux ou préfectoraux, voir même louer du matériel.

## **10. Comment mobiliser un public support pour les journées d'encadrement pédagogique**

Pour les stages examen initiateur et moniteur, il est indispensable de bénéficier d'un public support pour les journées d'encadrement pédagogiques. Pour cela, il peut être intéressant de contacter le CDS, le CSR, les clubs canyon et spéléo de la région voire les professionnels labellisés FFS ou les différentes associations sportives du coin et les centres de vacances de la région.

## **11. Annexes :**

Normes d'équipement  
Normes de classement technique comprenant les cotations  
Normes et règle de sécurité canyon  
Normes d'encadrement canyon  
Charte de l'équipeur  
Cahier des charges des topo-guides labellisés

Toutes ces annexes sont disponibles sur le site: <http://www.efcanyon.net/bibliographie.htm>